

MOBILIER EUROPÉEN CHR

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

OPPOSABILITE :

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve à nos conditions de ventes. Toutes conditions contraires à défaut d'acceptation expresse nous sera inopposable. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve à nos conditions de ventes. Toutes conditions contraires à défaut d'acceptation expresse nous sera inopposable.

COMMANDE :

Nos offres sont seulement valables pendant une période de deux semaines à compter de la date de l'offre sauf stipulation explicite contraire. Les offres ne deviennent définitives qu'au moment de la réception du bon de commande signé et d'un acompte de 40 % du montant toutes taxes.

MODIFICATION OU ANNULATION DE COMMANDE :

Les demandes de modification de commande ne sont examinées que si elles sont notifiées à Mobilier Européen CHR par écrit, qui en accusera réception par mail. En tout état de cause, les demandes de modifications doivent être formulées avant le commencement d'exécution de la commande. En cas d'annulation de commande, les acomptes restent acquis à Mobilier Européen CHR à titre de dédommagement.

PRIX :

Les marchandises sont vendues au tarif applicable au jour où l'acheteur passe commande. Les prix de vente indiqués sur notre tarif s'entendent hors taxes, hors frais de port et d'emballage.

LIVRAISON :

Les délais de fabrication ainsi que les délais de livraison indiqués par nous, sont donnés à titre indicatif et ne constituent aucun engagement de notre part. Quel que soit le mode de transport, les marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur. En cas de livraison, sur chantier, celui-ci doit être d'un abord facilement accessible, sans danger et sans risque. Les frais de livraisons sont entièrement à la charge de l'acquéreur.

STOCKAGE :

Au-delà d'un délai de quinze (15) jours ouvrés après avoir reçu notification par Mobilier Européen CHR de la disponibilité de la commande, des frais de stockage seront ajoutés au montant de la facture à raison de 35€ HT par m3 et par mois, Mobilier Européen CHR n'étant pas en mesure de stocker le mobilier en attente de livraison.

RECLAMATION :

Les réclamations sont admises dans un délai de 8 jours après réception de la marchandise. Mobilier Européen CHR ne peut être tenue responsable des dégradations, fissurations et plus généralement de tous dommages du mobilier passé ce délai. Il est par ailleurs rappelé que le mobilier ne peut être exposé, à l'humidité ou aux intempéries, à la surchauffe, ni être utilisé sur une surface humide (pelouse, sable, neige, eau, plus généralement tout sol mouillé), ...

PAIEMENT :

Nos factures sont payables avant la livraison, au comptant et sans escompte. En cas de retard de paiement, des intérêts de retard fixés à trois fois le taux de l'intérêt légal courent de plein droit à partir de la date de règlement indiquée sur la facture. En cas de retard de paiement, nous nous réservons la faculté de suspendre ou d'annuler les ordres encours sans préjudice de tout autre recours et d'exiger le paiement de toutes nos créances échues ou à échoir, de plein droit et sans mise en demeure préalable.

RESERVE DE PROPRIETE :

Les marchandises livrées restent notre propriété tant que le client n'a pas entièrement réglé ses dettes (en principal, intérêts, clause de pénalité) envers nous, même si des acomptes ont été effectués par l'acheteur sur le prix des dites marchandises présentes. En application de la loi n° 80-335 du 12 mai 1980, le transfert de propriété des produits vendus est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix. Le client s'interdit donc, en cas de paiement incomplet, de disposer des produits pour les revendre ou les transformer. Le client est tenu d'assurer les marchandises tant qu'elles n'auront pas été payées.

PROPRIETE INTELLECTUELLE :

Le client peut être amené à choisir un assemblage de formes, de motifs et de couleurs qui composera le produit fabriqué, commercialisé et vendu par Mobilier Européen CHR (le « Produit »). Les assemblages de forme, de motifs et de couleurs choisis par le client relèvent d'un choix de forme, de motifs et de couleurs proposés par Mobilier Européen CHR à l'ensemble de ses clients qui n'est pas exclusif au client de sorte que les Produits sont vendus par Mobilier Européen CHR sans que le client puisse revendiquer une quelconque exclusivité sur un assemblage spécifique de forme, de motifs et de couleurs appliqué au(x) Produit(s), sauf accord spécifique préalable et écrit entre les parties. Mobilier Européen CHR est titulaire des droits de propriété intellectuelle et le cas échéant de propriété industrielle attachés aux Produits, et en particulier des droits de propriété intellectuelle et industrielle attachés notamment à la forme des Produits, à la ou les couleur(s), au(x) motif(s) ou assemblages de couleur(s) et de motif(s) des cannages ou tissages composant les assises fabriquées et commercialisées par Mobilier Européen CHR ainsi qu'aux Produits dans leur ensemble. Mobilier Européen CHR est titulaire de la marque verbale française « Mobilier Européen CHR » sous laquelle elle commercialise ses produits (la « Marque »). Les Produits comportent une plaque en laiton sur laquelle est apposée la Marque. Le client s'interdit d'adopter tout comportement qui serait de nature à porter atteinte à la Marque. Le client s'interdit notamment de retirer, modifier ou altérer la plaque en laiton comportant la Marque apposée sur les Produits et s'interdit d'apposer, faire usage ou fixer une autre plaque que celle apposée par Mobilier Européen CHR sur ses Produits.

REVENTE :

Dans le cas où les Produits seraient achetés par le client à des fins de revente ou de distribution et en cas d'autorisation de revente ou de distribution accordée par Mobilier Européen CHR au client, le client sera tenu de conclure au préalable un contrat de revente ou de distribution avec Mobilier Européen CHR prévoyant les conditions spécifiques attachées à la revente ou la distribution des Produits par le client. En tout état de cause et sauf disposition contraire au sein dudit contrat, les autorisations de revente ou de distribution seront accordées de manières non exclusive, de telle sorte que Mobilier Européen CHR conservera le droit de vendre elle-même ses Produits auprès de tous clients (professionnels, particuliers et/ou revendeurs ou distributeurs).

TRIBUNAL :

En cas de litige relatif à l'exécution, à l'interprétation ou à la rupture des contrats de vente ou des présentes conditions générales, le Tribunal des activités économiques de Nanterre sera seul compétent, y compris en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

MOBILIER EUROPÉEN CHR

TERMS AND CONDITIONS

OPPOSABILITY :

The fact of placing an order implies the adhesion full and unreserved to our term sale.

ORDER :

Our offers are only valid for a period of two weeks from the date of the offer unless expressly stated otherwise, and offers become final only upon receipt of the signed order form and 40% deposit at the order (the remaining balance being due prior to shipping).

MODIFICATION OR CANCELLATION :

Custom orders are deemed final sale and are not able to be returned, refunded or cancelled. Exceptionally, requests for change an order are only examined if they are notified by Mobilier Européen CHR in writing and before the beginning of the execution of the order. Modification or cancellation must be confirmed by Mobilier Européen CHR. If the customer is unreachable by phone or email or unwilling to take delivery, the customer forfeits the non-refundable deposit paid.

PRICE :

The goods are sold at the rate applicable on the day the buyer places an order. The sales prices indicated on our tariff are excluding taxes, except postage and packing.

PAYMENT :

Our invoices are subject to derogation, payable in cash and without discount. We only accept international bank wire. In the case of late payment, late payment interest set at three times the legal interest rate shall automatically accrue from the settlement date indicated on the invoice. In the event of late payment, we reserve the right to suspend or cancel outstanding orders without prejudice to any other remedy and to demand payment of all our receivables due or to become due and without formal notice prior.

DELIVERY :

Production times and delivery lead times are estimates, subject to change and do not constitute any commitment on our part. Whatever the mode of transport, the goods always travel at the risks and perils of the buyer. In the case of delivery, on site, it must be easily accessible, and safe. The delivery costs are entirely at the purchaser's expense.

STORAGE :

If the customer is unable to take delivery of the order's item within 15 days of being contacted that the items are ready to ship, warehouse storage charges will be applied to the customer.

CLAIM :

Complaints will only be accepted within 8 days of receipt of the goods. Mobilier Européen CHR cannot be held responsible for deterioration, cracks or, more generally, any damage to the furniture after this period. Please note that the furniture must not be exposed to damp, bad weather, overheating, or be used on a damp surface (lawn, sand, snow, water and more generally any wet ground), etc.

RETENTION OF OWNERSHIP :

Mobilier Européen CHR retains ownership of the delivered goods until the client has paid the goods in full (principal, interest and penalty clause), even if the client has paid deposits for part of the price of the aforementioned goods. Under French national Law N°80-335 - May12th 1980- the transfer of ownership for sold products is conditioned to their payment in full. In the event of incomplete payment, the client is formally prohibited from using the products, either to sell off or to alter. The client is required to ensure the goods for as long as they have not been paid in full.

INTELLECTUAL PROPERTY :

The client may have chosen a selection of shapes, patterns and colors which will feature in Mobilier Européen CHR manufactured, marketed and sold product (« The Product »). The choice of shape, patterns and colors determined by the client is based on a list of shapes, pattern and colors proposed by Mobilier Européen CHR to all its clients, it is not exclusive for a particular client, so that the client cannot claim exclusivity for a specific selection of shapes, patterns and colours featured in the product, unless a specific written agreement is reached beforehand. Mobilier Européen CHR is the Copyright owner and the owner of industrial property of its products, including the intellectual and property rights linked to the shape of the Product manufactured and marketed by Mobilier Européen CHR, its colour(s), its pattern and color mixes, and the cane and/or wickerwork pattern color mix of the seats; as well as the whole Product itself. Mobilier Européen CHR is the trademark owner of the French word mark « Mobilier Européen CHR » under which its Products are marketed (the « Brand »). Each product bears a brass plate with the name of the Brand. The client shall refrain from any action possibly resulting in Trademark infringement. The client is prohibited, amongst others, to remove, alter or modify the brass plate bearing the name of the Brand which is attached to all products. The client is equally prohibited to place, make use of, or affix another plate on the Product in place of the original Mobilier Européen CHR brass plate.

RESELLING :

If the Products are bought by the client to resell or distribute and if a reselling or distribution authorization has been given by Mobilier Européen CHR, the client is under the obligation to enter into a resale or distribution contract with « Mobilier Européen CHR » beforehand , detailing each and every specific condition linked to the resale or distribution of the Products by the client. In any event, and unless otherwise stipulated in the aforementioned contract, resale and distribution authorizations are non-exclusive, inasmuch as Mobilier Européen CHR retains the right to sell its Products directly to all and any clients (companies, individuals and/or resellers or distributors).

COURT :

Any dispute relating to the performance, interpretation or termination of sales contracts or these terms and conditions shall fall within the exclusive jurisdiction of the Tribunal des activités économiques de Nanterre, including in the event of third-party proceedings or multiple defendants.